* **Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral ;**
* **Monsieur le Préfet du Département du Wouri ;**
* **Monsieur le Directeur Général de EDC ;**
* **Monsieur le Directeur Général de l’ARSEL ;**
* **Monsieur le Directeur Général de la SONATREL;**
* **Monsieur le Directeur Général d’ENEO ;**
* **Monsieur le Directeur Général de NHPC;**
* **Monsieur le Directeur Général de KPDC/DPDC ;**
* **Monsieur le co-Président du GECAM ;**
* **Madame la Directrice exécutive du groupement des Entreprises au Cameroun;**
* **Mesdames et Messieurs les représentants du Groupement des Entreprises au Cameroun;**
* **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des entreprises ;**
* **Mesdames et Messieurs les professionnels de Médias ;**
* **Distingués invités ;**
* **Mesdames et Messieurs.**

C’est avec un réel plaisir que je prends la parole ce jour à l’occasion de cette importante séance de travail avec le Patronat camerounais.

Aussi, permettez-moi avant de poursuivre mon propos, de souhaiter une chaleureuse bienvenue à toutes les parties prenantes qui ont bien voulu honorer de leur présence cette rencontre.

Mes remerciements vont particulièrement à l’endroit des responsables des différents groupements sociaux professionnels qui ont bien voulu mettre à notre disposition ces locaux, mais aussi pour le rôle déterminant que ces organisations jouent aux côtés du Gouvernement pour l’expansion du tissu industriel, en particulier et pour la croissance économique de notre pays, en général.

Dans le contexte actuel marqué par des perturbations de la fourniture en énergie électrique dans le Réseau Interconnecté Sud, Il était de bon ton pour le Gouvernement, d’avoir un échange franc avec le Patronat. En effet, ces perturbations font subir aux ménages des délestages à certaines heures de la journée et obligent certaines grandes industries à se retirer du réseau pour réduire l’impact de ce déficit de production au niveau des ménages.

Par ma voix, le Gouvernement, conscient que cette situation est indubitablement à l’origine d’une certaine baisse de productivité de nos industries, causant de ce fait un manque à gagner à celles-ci, tient à exprimer sa profonde gratitude et sa reconnaissance pour les sacrifices consentis pendant cette période difficile par les populations en général et par vous capitaines de l’industrie en particulier.

* **Distingués invités ;**
* **Mesdames et Messieurs.**

Comme vous le savez, l’accès à l’électricité est un enjeu majeur pour insuffler une croissance économique durable. Dans le contexte actuel, il constitue une contrainte pour l’activité économique, la qualité du service public mais aussi, le bien-être social.

De ce fait, l’électricité est sans aucun doute une préoccupation majeure pour tous les Gouvernements qui aspirent à améliorer les conditions de vie de leurs populations mais également, à développer leur industrialisation.

Pour le cas particulier du Cameroun, **le Président de la République, Son Excellence PAUL BIYA,** ne cesse de le rappeler, et je cite : **« *Je vous l’ai souvent dit, l’énergie se situe au cœur de tout processus de développement. Sans elle, il ne peut y avoir d’industrie, ni de transformation de matières premières et donc pas d’économie moderne*». Fin de citation.**

C’est donc dans cette logique que la Stratégie Nationale de Développement (SND30) a fixé au secteur de l’électricité un objectif de production de **5 000 MW** à l’horizon 2030.

* **Distingués invités ;**
* **Mesdames et Messieurs.**

Notre parc de production d’électricité actuel est constitué de 62% de l’hydroélectricité, 14% du thermique au gaz, 22 % du thermique au fioul et 2% du solaire. La capacité de production installée est estimée à 1534 MW dont 1359 MW dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS) pour une disponibilité d’environ 1200 MW. Cette production est principalement assurée par les centrales hydroélectriques et les centrales thermiques.

S’agissant de l’offre et de la demande dans le Réseau Interconnecté Sud, en situation normale, l’offre de production provenant de l’hydroélectricité associée au gaz et en prenant en compte le rendement des équipements est de l’ordre de 940 MW environ pour une demande en journée de 960 MW et en soirée 1140 MW. Nous observons dans cette situation un déficit 20MW en journée et 200 MW en soirée. La mise à contribution de l’ensemble des centrales thermiques au fioul (172 MW) pour résorber le déficit en soirée n'est pas suffisant.

C’est dire que, dans les conditions idéales de disponibilité de l’ensemble des ouvrages de production hydroélectriques et thermiques, il demeure néanmoins un déficit 20MW dans le Réseau Interconnecté Sud.

Lorsqu’on Associe à cela les problèmes d’hydrologie liés aux changements climatiques dans le bassin du Ntem non régulé, les difficultés d’approvisionnement en combustible et les opérations de maintenance des centrales, on observe un déficit dans le Réseau interconnecté Sud allant à plus de 180 MW. Il convient donc de relever qu’il existe un déficit conjoncturel dans le RIS plus accru en période d’étiage.

 **Distingués invités ;**

* **Mesdames et Messieurs.**

S’agissant de la situation actuelle, caractérisée par des perturbations de la fourniture en énergie électrique dans plusieurs centres urbains et périurbains du Réseau Interconnecté Sud (RIS), elle se justifie par un déséquilibre accru entre l’offre et la demande en cette période d’étiage.

En effet, cette situation est la résultante de la crise hydrologique consécutive aux changements climatiques, ayant entrainé un déficit conjoncturel de la production de la centrale de Memve’ele, sur le fleuve Ntem.

A la différence des centrales hydroélectriques de Songloulou et d’Edéa qui bénéficient de l’eau stockée dans les barrages réservoirs du bassin de la Sanaga, la centrale de Memve’ele ne bénéficie pas des mêmes capacités de régulation sur le fleuve Ntem. Cette situation, affecte donc sa production d’électricité pendant les saisons sèches allant de décembre à mars et de juillet à août. A titre d’exemple le barrage de Memve’ele a atteint une décrue de 906 m3/s à 76 m3/s en août 2022 et à 47 m3/s en mars 2023.

C’est dans ce contexte que l’on a observé une baisse drastique de la production de Memve’ele qui est passée de **200 MW en décembre 2023 à 35MW** en journée actuellement.

Ainsi, la conséquence de cette baisse de l’hydrologie est l’apparition **d’un déficit de près de 170 MW** avec pour conséquence les rationnements et délestages observés dans le Réseau interconnecte Sud.

A ce déficit de production, il faut ajouter les difficultés d’approvisionnement en combustibles des centrales thermiques qui contribuent à stabiliser la fourniture en énergie électrique.

Il convient de préciser que les centrales thermiques dont nous disposons ne sauraient constituer une solution pérenne car l’ensemble de leur production ne suffirait pas à résorber le déficit d’une part, et leur fonctionnement nécessite des arrêts réguliers pour les besoins d’entretien, d’autre part.

De plus, leur fonctionnement est assujetti à un coût onéreux et aux difficultés d’approvisionnement en combustible. A titre d’exemple la consommation journalière de l’ensemble des centrales thermiques du RIS (Oyomabang, Dibamba, Mbalmayo, Logbaba, Limbé, Bamenda) est évaluée à environ 810 mille litres pour un coût de 550 millions Frs CFA soit 16,5 milliards F CFA par mois.

* **Distingués invités ;**
* **Mesdames et Messieurs.**

Face à cette situation, le Gouvernement n’est pas resté insensible aux désagréments subis par les populations et les industries du fait de ces perturbations. C’est ainsi que, les mesures suivantes ont été immédiatement prises. Il s’agit entre autres de :

- la mise à contribution de la pleine production de l’ensemble des capacités installées des centrales thermiques ;

- des rationnements de l’Energie électrique en évitant au maximum les ménages et les zones sensibles ;

- l’optimisation de la production des autres centrales hydroélectriques ;

- la mise à contribution des industriels que vous êtes pour réduire la profondeur des délestages aux ménages.

Aussi, il vous souvient que GLOBELEQ, du fait du non-respect des engagements contractuels d’ENEO, avait procédé il y a quelques mois au retrait de ses unités de production d’électricité des centrales thermiques de Kribi et de Dibamba, ce qui avait donné lieu à un déficit en énergie électrique de près de 20% de la production du Réseau Interconnecté Sud.

Pour résoudre le problème de paiement des factures, l’Etat Central, bien que n’étant pas redevable au Concessionnaire, avait entrepris de racheter une partie de la dette d’ENEO à travers l’opération de monétisation conclue en décembre dernier. Cette opération d’un montant de 30 milliards FCFA, constitue une avance de trésorerie pour le règlement des impayés de certaines entités publiques.

* **Distingués invités ;**
* **Mesdames et Messieurs.**

Malgré les mesures susvisées, nous sommes conscients que le problème demeure. Aussi, voudrais-je vous rassurer qu’avec le retour espéré des pluies d’ici la première quinzaine du mois de mars dans le bassin du Ntem et la mise en service imminente du 1er groupe du barrage de Nachtigal d’une capacité de **60 MW**, nous observerons un retour progressif à la normale dans le RIS.

 En perspective, pour atténuer les impacts de la variation de l’hydrologie du Fleuve Ntem, le **CHEF DE L’ETAT** a prescrit l’accélération de la maturation du projet de construction d’un barrage réservoir sur ce fleuve.

Par ailleurs, le Gouvernement dans la dynamique de l’accroissement de l’offre de production poursuit le développement et la construction en mode Partenariat Public Privé des ouvrages de production. A terme, tous ces ouvrages apporteront un surplus de production dans le RIS de **2000 MW** à l’horizon 2032.

C’est dans ce sens qu’il est prévu d’ici la fin de l’année 2024 la mise en service totale du barrage de Nachtigal qui viendra renforcer l’offre en énergie dans le RIS à hauteur de **420 MW**. A cet effet, les précisions sur le calendrier de mise en service dudit ouvrage vous seront données par monsieur Directeur Général de Nachtigal Hydro Power Company ici présent.

En réalité, le calendrier initial prévoyait la disponibilité des deux premiers groupes en début d’année 2024, ce qui aurait permis de mitiger le déficit actuel provoqué par la baisse de l’hydrologie sur le Ntem. Malheureusement, des cas de force majeure ont induit au décalage dudit calendrier.

Concomitamment aux actions en cours visant à renforcer l’offre de Production, le Gouvernement est à pied d’œuvre pour moderniser et renforcer le réseau de transport et de distribution par lequel devra transiter ce flux d’énergie provenant des centres de production. Concrètement, lorsque l’ensemble des ouvrages de transport programmés sera mis en œuvre, la ville de Douala sera alimentée outre par les deux lignes 225KV existantes Mangombé-Logbaba et Songloulou-Logbaba ;

- la future ligne 225KV Edéa(Béon)-Ngodi Bakoko. Cette ligne sera raccordée à la centrale de Nachtigal via la liaison Nyom 2-Nkolkoumou-Béon-Edéa dont la mise en service prévisionnelle est prévue pour octobre 2024.

- la future ligne 400KV Nachtigal-Bafoussam via la ligne existante 225 KV Bafoussam-Bekoko pour une mise en service prévue pour décembre 2026.

Par ailleurs, la mise en œuvre du projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Douala annoncée lors de ma dernière visite ici, a fait face à de nombreuses difficultés dont le retrait du premier partenaire technique. Toutefois, le financement a été préservé et le contrat des travaux y relatif a été signé avec un nouveau partenaire en décembre 2023. Ce projet dont le démarrage est prévu avec des mises en services progressives jusqu’en juillet 2027, permettra à terme d’assurer la reprise des charges à travers différents postes de transformation existants, de construire et de renforcer l’alimentation à l’intérieur de la ville de Douala. De façon concrète, la physionomie du réseau électrique de la ville de Douala va fondamentalement changer et ceci au bénéfice non seulement des populations mais surtout des industries avec la construction et l’extension ouvrages suivants :

 une nouvelle ligne 225 KV Missolè-Ngodi-Bakoko-Logbessou afin de décongestionner les lignes existantes ;

* une boucle 90 KV entre Bekoko-l’usine Maya-Bonaberie-Deido-Koumassi pour assurer la redondance et la sécurisation de l’alimentation en énergie électrique de la ville de Douala ;
* des lignes 15kV pour alimenter les industries situées à l’entrée Est de Douala ;
* des postes neufs de Maya, Ndokoti Brasserie, Azur Dibamba, Koumassi et Logbessou ;

l’extension des postes de Deido, Ngodi Bakoko, Logbaba.

En outre, il est prévu la réalisation de plusieurs projets de transport et de distribution dans le cadre du Programme Axé sur les Résultats (PforR) financé par la Banque Mondiale à travers la convention de financement signée le 20 novembre 2023. Ces projets qui seront réalisés entre 2024-2026, permettront d’augmenter les capacités de transformation des postes existants de 2898 à 3136,9 Méga volt ampères afin de capter les nouvelles demandes industrielles exprimées à 450 MW.

* **Distingués invités ;**
* **Mesdames et Messieurs.**

En attendant l’injection effective de l’énergie provenant du barrage de Nachtigal et le retour imminent des pluies, le Gouvernement tient à rassurer de ce que tout est mis en œuvre pour mitiger cette situation à travers la mise à contribution de la pleine capacité de l’ensemble des centrales du RIS.

Aussi, afin de permettre aux clients impactés d’entrevoir des mesures de mitigation, le gouvernement a instruit le Concessionnaire, d’une part, de communiquer de manière anticipée sur les besoins d’effacements et d’autre part, de prendre en compte les durées d’effacements des clients concernés dans leur future facture sous forme d’avoirs.

Il importe de souligner que malgré les ajustements tarifaires effectués depuis l’année dernière, les tarifs de l’électricité aussi bien des clients industriels haute tension et moyenne tension que, ceux des particuliers sont en dessous du coût de service et restent subventionnés par l’Etat. A titre d’illustration, la compensation tarifaire entre 2022 et 2024 est estimée à plus de 200 milliards de francs CFA. Bien plus, les réajustements des puissances souscrites effectués par un grand nombre de clients moyenne tension ont parallèlement permis d’observer un impact favorable sur leurs factures par rapport aux années précédentes.

**Mesdames et Messieurs,**

Avant de clore mon propos, permettez-moi de rassurer les populations et davantage les opérateurs économiques de la détermination du **Chef de l’Etat** relayée par le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement,** d’assurer sans relâche un service public continu de l’électricité.

Aussi, le département ministériel dont j’ai la charge et les opérateurs du secteur de l’électricité continueront de travailler pour que la situation actuelle soit bientôt un lointain souvenir. C’est dans cette logique que, outre les projets précédemment évoqués dont les démarrages et les mises en services sont certains notamment l’aménagement hydroélectrique de Nachtigal, la construction des lignes devant permettre le transit de l’ensemble des énergies produites, l’augmentation des capacités de transformations des postes, le bouclage des villes de Yaoundé et Douala, la construction de nouveaux postes dans les zones industrielles, etc.

La situation qui est vécue aujourd’hui par les populations ne devrait pas occulter le chemin parcouru et les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires financiers à l’effet d’améliorer la qualité du service public de l’électricité. En effet de 2010 jusqu’à nos jours, l’Etat et ses partenaires ont mobilisé plus de 3 000 milliards de Fcfa pour améliorer l’offre en énergie électrique. Ces ressources ont servi à la construction et au démarrage de quelque ouvrages phare tels que les centrales de production hydroélectrique de Nachtigal et Memve’ele, la ligne d’interconnexion du réseau Sud à la Région de l’Est, la ligne 225kV Nkongsamba-Bafoussam, la ligne 225KV Nyom 2-Oyomabang, les réseaux de bouclages des villes de Douala et Yaoundé; les postes d’interconnexion 225kV de Bafoussam et Abong Mbang; l’augmentation des capacités de transformation des postes de Logbaba et Oyomabang ; les centrales solaires de Maroua et Guider..

Au-delà de la mise en œuvre des projets suscités, l’Etat poursuit le développement d’autres ouvrages de production encore plus ambitieux à l’instar de Kikot-Mbebé (500 MW) dont le démarrage des travaux est prévu pour 2026, Grand Eweng (1034 MW), et de Minkouma 300MW.

Au demeurant, malgré les difficultés conjoncturelles auxquelles est confronté le secteur de l’électricité, il reste constant qu’il regorge d’innombrables opportunités pour les investisseurs privés en général et les membres du GECAM en particulier notamment dans les domaines de la fabrication ou l’assemblage des transformateurs de puissance, des conducteurs électriques, des équipements de protection électrique et des équipements de comptage.

Aussi, j’invite l’ensemble des opérateurs économiques ainsi les populations, à faire preuve de patience face à cette situation qui se veut essentiellement conjoncturel et qui devrait trouver définitivement un dénouement d’ici la fin du mois de mars

Je les invite à faire confiance au gouvernement qui travaille d’arrachepied pour apporter des solutions plus holistiques, structurelles et de moyens et long terme pour garantir une fourniture continue en électricité pour l’ensemble des populations

Je vous remercie pour votre très aimable attention. /-